

REPUBLIQUE GABONAISE
MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION TECHNIQUE ET
PROFESSIONNELLE ET DE L'INSERTION DES JEUNES

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET DE L'EMPLOYABILITE

PROJET PRODECE

SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

**SELECTION POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE REALISER UNE ETUDE DE DIMENSIONNEMENT
DU CENTRE SECTORIEL DE FORMATION DU BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS (CSBTP)**

No de Prêt : 8582

No. de référence : AMI/06-2016/ UCP

La République Gabonaise a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour le financement des études architecturales et techniques du Centre Sectoriel dans le Bâtiment et Travaux Publics (CSBTP) de Libreville dans le cadre du Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité (PRODECE). Ce projet qui a pour objectif d'augmenter l'offre de formation et d'améliorer l'employabilité des jeunes, comprend trois composantes : (i) Extension de l'Offre de Formation et Développement des compétences dans les secteurs porteurs de croissance ; (ii) Amélioration de l'Employabilité, Insertion des jeunes et promotion de l'entrepreneuriat et (iii) Renforcement des capacités institutionnelles et gestion du projet.

I. MISSION DU CONSULTANT

La présente étude se propose d'élaborer un dossier technique portant sur la création d'un Centre Sectoriel de formation en BTP en vue d'accroître les capacités de formation dans le secteur du Bâtiment et des travaux publics au Gabon et de diversifier les filières, spécialités et niveaux de formation. Cette étude vise à analyser le secteur des BTP pour ce qui est de sa structuration, des opportunités d'emploi, les offres de formation dans la partie A. La partie B du rapport fera le lien entre le diagnostic et le dimensionnement de l'établissement.

Dans la partie A, l'étude vise à :

- Mener une analyse de situation du secteur du BTP au Gabon en traitant, sans que cela ne soit exhaustif, les aspects suivants : (i) architecture du secteur; (ii) les entreprises et répartition par taille et par régions; (iii) les métiers de la construction et des travaux publics et les perspectives de développement du secteur.
- Analyser les besoins actuels et prévisibles des besoins en qualifications ;
- Analyser l'offre actuelle de formation délivrée par les divers établissements de formation ;
- Analyser la demande actuelle et son évolution future (à court, moyen et long terme);
- Décrire les enjeux, défis et opportunités de création du centre sectoriel en BTP.

Dans la partie B, l'étude vise entre autres à :

- Définir les objectifs du projet ;
- Décrire les filières, spécialités et niveaux de qualification ;
- Proposer les capacités en terme d'effectifs et les flux de formation ;
- Proposer une organisation pédagogique des enseignements ;
- Proposer une organisation administrative et financière du centre, basée sur les principes de l'autonomie et du partenariat avec le secteur privé ;
- Définir les besoins en personnel formateur et en personnel d'appui ainsi que les niveaux de recrutement et proposer un plan de formation technique et pédagogique de ce personnel ;
- Définir les besoins en infrastructures en particulier les espaces de formation et la configuration des locaux (programme fonctionnel) incluant les ateliers, les laboratoires, salles de cours, salle informatique et bibliothèque, l'administration et les espaces des enseignants, l'espace de vie à savoir l'hébergement, cuisine, réfectoire, infirmerie et terrains de sport ;
- Conduire sur la base des besoins définis les études architecturales et faire approuver les différentes phases par le Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Insertion des Jeunes ;
- Dresser une liste des équipements et des acquisitions ;
- Proposer un plan d'accompagnement dans la mise en place des formations ;
- Etablir une évaluation du coût des investissements à réaliser à savoir:
- Proposer une planification de mise en œuvre du projet.

Le cabinet de consultants devra dans ce cadre remettre :

- une proposition de méthodologie dans un délai de trois (3) semaines à compter de la date de prise du contrat. Il recevra dans un délai de 10 jours les observations et commentaires du Comité de Projet ;
- une version provisoire du rapport dans un délai de trois (3) mois à compter de la transmission des observations sur la proposition de méthodologie. Le cabinet de consultants présentera et discutera le rapport provisoire à l'occasion

d'un atelier qui sera organisé dans un délai de 15 jours après la réception du rapport provisoire. Le comité de projet transmettra au cabinet de consultants ses observations sur le rapport provisoire 10 jours après la tenue de l'atelier ;

- le rapport final sera transmis par le cabinet de consultants, pour validation deux semaines après la réception des observations du Comité de Projet sur le rapport provisoire.

II. QUALIFICATION ET EXPERIENCE

Le PRODECE invite les firmes de consultants éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Etre une Firme (Cabinet) spécialisé dans le domaine de l'ingénierie de formation et démontrer une expérience avérée dans la gestion des consultations d'envergure nationale et internationale ;
- Avoir réalisé des missions similaires.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » datées de janvier 2011, Version Révisée en Juillet 2014, et notamment les dispositions de la clause 1.13(d) desdites Directives, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) telle que décrite dans les Directives de Consultants.

Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de référence y relatifs ou des informations complémentaires par courrier électronique à : ucp.ppicgabon@gmail.com et mbongofabrice@outlook.com ou par téléphone au n° (+241) 01 76 39 11/12 ou 04 12 45 45 aux heures suivantes : de 8h00 à 16h00 (heure locale).

Les termes de référence desdites missions peuvent également être téléchargées à partir du lien : <https://www.dropbox.com/home> ; E-mail : prodeceppic@gmail.com; Mot de passe : ppicprodece

Les plis porteront la mention suivante « **Sélection pour le recrutement d'un cabinet en vue de réaliser une étude de dimensionnement du Centre Sectoriel de formation du Bâtiment et Travaux Publics (CSBTP)** ».

Les manifestations d'intérêt écrites en français en Sept (07) exemplaires (Un original et Six copies) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne et par courrier ou par voie électronique, au plus tard le 21 décembre 2016.

Projet : PPIC

BUSAMBA Michel Auguste, Coordonnateur de l'UCP-PPIC

Cellule d'Appui au PRODECE

Quartier Glass / Michèle Marine, Résidence Waterloo

BP. : 3403 Libreville/ Gabon

Tel : (+241) 01 76 39 11/12

(+241) 04 12 45 45 / 07 41 27 79

E-mail: ucp.ppicgabon@gmail.com